Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213500887-20260630-2026_40_02-DE

CORPS -NUDS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 30 juin à 18h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. LISEMBART Laurent, Maire.

Présents : Laurent LISEMBART, Nathalie PERRIN, Hubert MINNITI, Jacqueline CHEVILLON, Franck HARDY, Françoise PARRIAUX, Jean-Michel DESMONS, Anne-Sophie BUDOC, Philippe BOURRE, Solange PIEL, Jean-Yves DUCLOS, Alain PRIGENT, Nelly DELAUNAY, Vincent CALLETTE, François CANCOUET, ARNAUD Stéphanie, Mickaël PRODHOMME, Claire DESLANDES, Élodie BONENFANT THEBAULT, Charlotte LE GUIRRIEC, Paul LEDUCQ, Marie-Laure CURMI, Cécile GARNIER et Yves-Marie GEFFROY.

Secrétaire de séance : Alain PRIGENT :

Excusés : Ismehen KHELIF (procuration à Franck HARDY), Yvon DANTEC (procuration à Charlotte LE GUIRRIEC), et Antoine FOURNEL (procuration à Nathalie PERRIN).

Nombre de conseillers : en exercice : 27 - présents : 24 - votants : 27.

2026 - 40 - JUIN - 02 - CULTURE
MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE - MISE A JOUR DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

PJ : règlement intérieur

Monsieur Franck HARDY, Adjoint en charge de la communication, de la culture et du rayonnement territorial, donne lecture du rapport qui suit :

A l'occasion de l'ouverture de la médiathèque L'ODYSSÉE un règlement intérieur a été approuvé par le CONSEIL MUNICIPAL.

Afin de clarifier les règles d'utilisation et d'emprunt des divers ouvrages, quels que soient leurs supports, et de veiller à assurer un accueil de qualité pour les usagers, il convient de mettre à jour ce document.

Aussi, il vous sera proposé d'approuver le règlement tant d'utilisation de l'espace que des conditions d'emprunt.

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213500887-20260630-2026_40_02-DE

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le règlement intérieur tel que présenté et actualisé,

Fait et délibéré en séance le 30 juin 2026

Le secrétaire de séance,

Alain PRIGENT

Le Maire,

Laurent LISEMBART